

**Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement  
50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

**DG332-0725 Autorisation de la directrice générale pour les ententes avec le Bureau de Services Québec de Gatineau en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

les deux ententes soient co-signées par la directrice générale et la directrice du Service des ressources financières.

**DG333-0825 Autorisation de la directrice générale de procéder à la reconduction du protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement entre le Centre de services scolaire des Draveurs et le CAMPUS 3 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

de reconduire et de procéder à la signature du protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement entre le Centre de services scolaire des Draveurs et le CAMPUS 3 sis au 196, rue Notre-Dame à Gatineau, pour un montant de 2 397,98 \$ avant taxes pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

**DG334-0825 Autorisation de la directrice générale pour la signature d'un avenant – Programme de soutien aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection d'un gymnase – École Le Tremplin en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale officialise :

la signature d'un avenant pour le projet de réfection du gymnase à l'école Le Tremplin dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air et de la mesure Maintient des bâtiments.

**DG335-0825 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour le dépôt du mandat 2026-8109-50 Pneus neufs, rechapés et remoulés en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs**

La directrice générale autorise :

le mandat confié au CAG pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés par appel d'offres publics pour un contrat à commandes conclu avec plusieurs fournisseurs.

**DG336-0825 Autorisation de la directrice générale pour la signature d'un amendement au protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Municipalité de Val-des-Monts concernant l'utilisation des locaux**

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature de l'amendement au protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Municipalité de Val-des-Monts concernant l'utilisation des locaux selon les dispositions intervenues entre les deux parties, que cette entente entre en vigueur le 1er septembre 2025 et qu'elle vienne à échéance au 30 juin 2026 avec possibilité de reconduction annuelle jusqu'au 30 juin 2029.